



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOUIRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Mardi le 13 juin 2017
Heure : 18 h
Endroit : Salle Kamouraska, Centre de service, Rivière-du-Loup

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres et fait la vérification du quorum. Mme Suzie Lemelin et Mme Brigitte Lévesque sont absentes.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katy Madore QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivant : 8.1 Organisation scolaire à l'école La Chanterelle; 8.2 Service de garde à l'école Moisson-d'Arts. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée régulière du 21 février 2017 <i>25 avril 2017</i>	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Bérubé QUE le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2017 du conseil d'établissement soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
4. Objet d'approbation : 4.1 Rapport annuel du conseil d'établissement (bilan);	Le rapport annuel a été préparé par la présidente, Mme Anaïs Giroux-Bertrand et par la directrice, Mme Johanne Lussier. Il est présenté aux membres. Des petites corrections seront faites pour enlever les répétitions. Le rapport sera	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.2 Budgets 2017-2018;</p>	<p>envoyé à la commission scolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Christine Malenfant QUE que le rapport annuel de l'année 2016-2017 soit approuvé après avoir fait les modifications demandées par les membres.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne présente la répartition des budgets de base pour l'année 2017-2018 pour les quatre écoles. Plusieurs mesures seront ajoutées aux budgets de base. En gros, pour les 4 écoles, c'est un total de 303 000\$ qui sera offert en budget pour les diverses mesures.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Dubé</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Moisson d'Arts au montant de 14100 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école La Chanterelle au montant de 5620 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Notre-Dame-du-Sourire au montant de 7860 \$ et qu'il soit</p>	

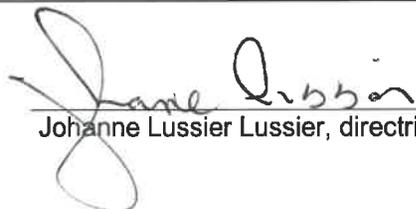
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3 Plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan);</p>	<p>soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Riou au montant de 7090 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Frédérique Grenier-Tardif remplace Mme Claude-Hélène Lavoie sur le comité du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école. La gestion des conflits s'est faite majoritairement à l'école Moisson-d'Arts. Selon Mme Johanne, aucun incident majeur n'est arrivé au cours de l'année dans les écoles afin que des suspensions soient données ou des démarches soient faites auprès du directeur général.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Roberge QUE plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan) soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

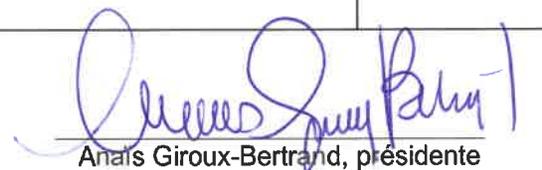
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="163 321 655 415">4.4 Consultation sur les objectifs et principes de répartitions des services;</p> <p data-bbox="163 721 525 750">4.5 Liste du petit matériel;</p>	<p data-bbox="753 318 1520 412">Mme Johanne fait un résumé du document sur les objectifs et principes de répartitions des services envoyé par la commission scolaire.</p> <p data-bbox="753 448 1451 542">IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sharon Woodman QUE les objectifs et principes de répartitions des services soient adoptés tels quels.</p> <p data-bbox="753 581 1325 610">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="753 717 1507 847">Mme Johanne fait circuler les listes du petit matériel préparées pour chaque classe dans les 4 écoles. Tout est conforme sans mettre de marque précise et de demandes trop exagérées.</p> <p data-bbox="753 951 1520 1045">IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sabrina Caron QUE les listes du petit matériel 2017-2018 soient adoptées telles quelles.</p> <p data-bbox="753 1084 1325 1114">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p data-bbox="184 1269 567 1299">5. Objets de consultation :</p> <p data-bbox="168 1386 600 1416">5.1 Parc-école de L'Isle-Verte;</p>	<p data-bbox="728 1354 1535 1484">Le parc de l'école Moisson-d'Arts est terminé depuis le 12 juin et les enfants peuvent maintenant jouer avec les installations. Deux affiches seront installées aux bordures des deux parcs afin de mettre visible les noms des nombreux commanditaires.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5.2 Rénovations de l'école Notre-Dame-du-Sourire (correspondance);</p>	<p>Toute l'équipe de l'école prépare le déménagement qui est prévu pour le 29 juin prochain. Après cette date, nous n'aurons plus accès à l'école d'ici la fin des travaux. Il y a eu une rencontre avec les responsables du transport scolaire le 7 juin dernier afin de tout planifier pour la rentrée. Tous les élèves partiront de la maison en autobus afin de faciliter le transfert vers l'école Riou. Les heures du service de garde seront changées pour accommoder les parents. Le matin il ouvrira à 7h15 et le soir, fermera à 17h45. Il sera à la salle Gérard Bérubé pour une location de 30\$ par semaine afin de défrayer les coûts pour l'entretien. Une vérification sera faite pour voir si l'entretien ne pourrait pas être simplement fait par nos concierges. Les enfants du préscolaire seront ensemble dans le local de la bibliothèque. L'horaire du préscolaire 4 ans est prévu en conséquence qu'ils soient le moins possible ensemble. Ils le seront seulement 3 demi-journées par semaine. Les jouets seront placés dans un coin au gymnase. Ils seront au total 26 élèves.</p>	
<p>5.3 Changement d'heures pour l'école Moisson-d'Arts;</p>	<p>Le responsable du transport a fait la demande d'un changement d'heure pour la fin des cours à l'école Moisson-d'Arts. Comme il y aura un autobus en moins dans le circuit l'an prochain, le trajet sera plus long pour les trois autres. Les heures seront donc devancées de 7 minutes le midi (12 h 53 au lieu de 13 h) , à la récréation (13 h 53 au lieu de 14h) et à la fin des cours (15 h 04 au lieu de 15 h 11).</p>	
<p>5.4 Achat de livre (liste proposée);</p>	<p>Suite au décompte des dépenses pour les frais de déplacement et à la réserve pour le tirage à l'assemblée générale, le montant restant sera utilisé pour faire l'achat de livres sur divers sujets proposés par le service des professionnels dans nos écoles.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5.5 Assemblée générale de l'automne 2017 :</p>	<p>L'assemblée générale sera le lundi 18 septembre 2017 à l'école Moisson-d'Arts. Elle sera précédée d'une présentation de Mme Annick Kerschbaumer, sexologue et agente de développement à la Commission scolaire. Celle-ci portera sur « Mon enfant sur Internet, tracer la limite ». Un tirage sera annoncé pour inciter les parents à se présenter à l'assemblée. Une facture par école sera payée parmi les parents présents lors de la rencontre. Maximum de 70\$ par facture.</p>	
<p>6 Rapports des responsables :</p> <p>6.1 Enseignants;</p> <p>6.2 Service de garde;</p> <p>6.3 Trésorière;</p> <p>6.4 O.P.P.:</p>	<p>Mme Nancy fait un résumé des dernières activités à venir d'ici la fin de l'année. Les activités sont toutes déjà approuvées dans les réunions précédentes. Il y aura un souper des finissants à l'école Moisson-d'Arts le mardi 20 juin prochain. Les élèves de l'école La Chanterelle ont fait la visite d'une ferme de production bovine à Saint-Paul-de-la-Croix le lundi 12 juin.</p> <p>Mme Mélanie Côté fait un résumé des activités à venir pour la fin d'année et à l'ouverture pour les journées pédagogiques du 28-29 et 30 août.</p> <p>Chaque membre reçoit sa feuille pour faire la demande des frais de déplacement pour les réunions de l'année. Tous les membres ont droit au kilométrage aller-retour multiplié par 0.44\$ s'ils étaient seuls ou 0.49\$ s'ils étaient accompagnés.</p> <p>Les membres de l'OPP de l'école Moisson-d'Arts ont été actifs toute l'année pour acheter des collations aux élèves via le programme Déjeuner pour apprendre.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	sera basé à l'école Moisson-d'Arts et s'occupera aussi du service de garde à l'école Notre-Dame-du-Sourire. C'est Mme Caroline Ouellet qui a le poste et M. David April sera technicien pour les écoles de St-Modeste et des Vieux-Moulins. Le poste de l'éducatrice Marie-Hélène Thériault est aboli. Elle a donc celui de l'éducatrice à l'école de St-Modeste.	
10. Période de questions	Aucune question	
11. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 21 h 10 par Mme Lise Bérubé.	


 Johanne Lussier Lussier, directrice


 Anais Giroux-Bertrand, présidente